



Assemblée générale

Distr. générale
14 janvier 2013

Soixante-septième session
Point 170 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 14 décembre 2012

[sur la base du rapport de la Sixième Commission (A/67/556)]

67/102. Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale à l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire

L'Assemblée générale,

Souhaitant promouvoir la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire,

1. *Décide* d'inviter l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire à participer à ses sessions et travaux en qualité d'observateur ;
2. *Prie* le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour appliquer la présente résolution.

*56^e séance plénière
14 décembre 2012*

12-48473



Merci de recycler

